

Amaytois, un emmenthal sous vos pieds

Chapitre 7 : Les roches et les sols



Chapitre 7 - Les roches et les sols

En plus de l'alun, du charbon et des métaux, plusieurs autres ressources minérales localisées plus en surface ont été exploitées et transformées à Amay.

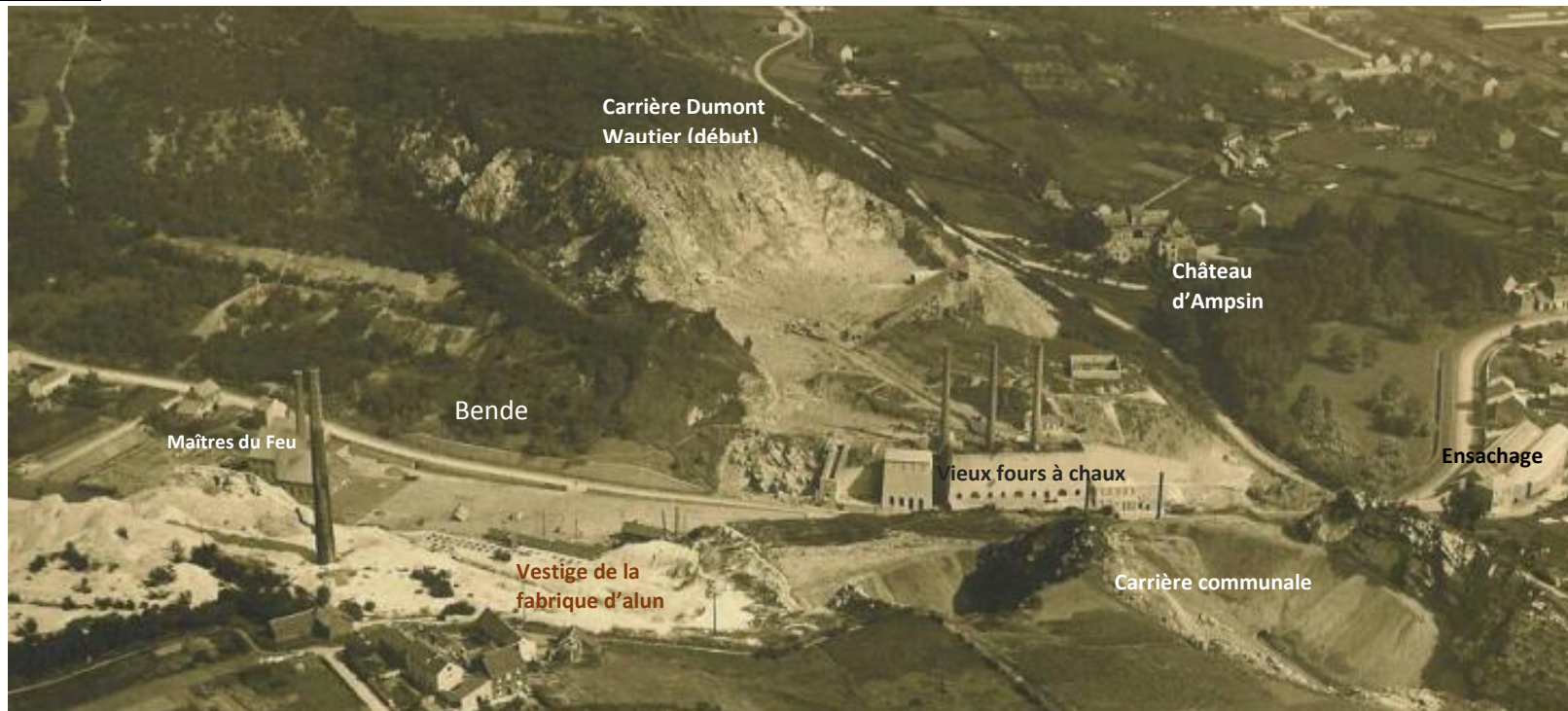
D'une part, les matériaux, communément nommés roches (et par les géologues roches compétentes), sont principalement les pierres carbonatées (calcaires et calcaires dolomitiques) et les pierres siliceuses (grès et schistes).

D'autre part, les roches meubles (graviers, sables, limons et argiles) ont fait l'objet de nombreuses carrières de tailles diverses. Certains de ces matériaux ont été transformés.

Quelques exemples sont explicités ci-après.

Les roches compétentes

Les roches carbonatées



Site de Bende à Aampsin. Carrière Dumont-Wautier à ses débuts et carrière communale.

L'ancienne forge (occupée par les Maîtres du Feu), les vieux fours à chaux, le bâtiment d'ensachage de la chaux et le château sont encore bien conservés.

La carrière Dumont-Wautier a complètement exploité les bancs calcaires et dolomitiques. Son approfondissement n'est plus rentable et le risque de rupture des parois devient trop grand. Elle a été réaménagée. La carrière communale et les vestiges de l'usine d'alun ne sont plus visibles à cause de la construction de la N 684.



La carrière Dumont-Wautier d'Ampsin est devenue une 'Réserve Naturelle Domaniale', l'excavation a été quelque peu remodelée et la nature reprend progressivement ses droits.
(cf. le site communal : « amay.be/loisirs »).



Les carrières Dumont-Wautier (actuellement Lhoist) de Flône, de La Mallieue et du Bois des Gattes sont aussi quasi complètement exploitées. Les pierres des carrières Dumont-Wautier ont principalement été transformées en chaux mais aussi en matériaux de construction. La chaux est un produit aux multiples usages comme le montre le tableau suivant.



La calcaire donné aux poules renforce la solidité des coquilles d'œufs



Le coating blanc des ampoules est constitué en partie d'hydroxide ou oxide de calcium



Le calcaire ou la chaux permet de traiter les fumées issues des centrales électriques au charbon



Les bougies contiennent des additifs à base de calcium



Pour faire 1 tonne d'acier inox, il faut 80 kg de chaux



Pour améliorer la thermoformabilité des plastiques on ajoute des additifs à base de calcium



La durée de vie des matières plastiques est prolongée grâce à l'ajout de stabilisants au calcium



Les céramiques contiennent des produits calcaires



Le carbonate de calcium et la silice sont les principaux composants du verre



La chaux vive intervient comme siccatif dans la production de pièces en caoutchouc



Les sous produits issus de la production de bière sont traités à la chaux pour valorisation (amendement) des sols



Dans le processus sucrier, la chaux fixe et élimine les impuretés du jus de betterave. Chaque tonne de sucre produit requiert 125 kg de calcaire !



La chaux permet de conserver les fruits dans les frigos industriels par captation du CO2 atmosphérique



Pour faire 1 tonne d'acier, il faut 50 kg de chaux et 100 kg de calcaire



Les bonbons acidulés contiennent de l'acide citrique produit grâce à la chaux



Contrairement au lait de vache, les laits de soya ne contiennent pas de calcium. Celui-ci est ajouté sous forme de divers composés du calcium.



Une tasse de Nesquik contient 261 mg de calcium



Un Vitabis contient 80 mg de calcium



Le carbonate de calcium régule l'acidité des petits pots de compote de fruits



Le propionate de calcium, produit dérivé de la chaux, est un conservateur du pain. Il évite le développement de moisissures



La chaux hydratée de grade alimentaire est utilisée pour solubiliser la cuticule des grains de maïs et libérer l'amidon nécessaire à la production des chips



Les suppléments énergétiques contiennent de nombreux sels minéraux dont du carbonate de calcium et de sodium



La chaux hydratée est une source de calcium dans les poudres de lait pour bébés



Le carbonate de calcium empêche les vaches laitières de souffrir de décalcification osseuse causée par la production de lait



Le Tropicana riche en calcium contient 0,3% d'hydroxyde de calcium



Le carbonate de calcium améliore la qualité du vin en diminuant l'acidité du jus de raisin



La chaux sous forme de carbonate de calcium précipité est un constituant important du papier qui améliore sa blancheur, son opacité et sa consistance



Pour faire 1 tonne d'aluminium, il faut de 60 à 100 kg de chaux



Les céramiques contiennent des produits calcaires



Le VIM contient plus de 30% de carbonate de calcium finement moulu qui sert d'abrasif doux



La chaux hydratée intervient indirectement dans la fabrication des graisses utilisées pour produire des savons



Le carbonate de calcium et la silice sont les principaux composants du verre



Les stations de traitement des eaux potables utilisent la chaux pour traiter le fer contenu dans les eaux et pour les adoucir par précipitation du calcium



Les eaux usées sont traitées dans une station d'épuration qui utilise de la chaux pour traiter les boues



La chaux assure l'épuration des fumées issues de l'incinération des déchets non recyclables



L'utilisation de carbonate de calcium très pur permet la production de verre de haute qualité



Du filler calcaire est mélangé au latex qui sert à fixer les fibres textiles du tapis



Pour améliorer la thermoformabilité des plastiques on ajoute des additifs au Calcium



Certains dentifrices contiennent du carbonate de calcium utilisé comme abrasif doux



La crème dépilatoire contient de la chaux hydratée qui, combinée à l'acide thyoglyconique, provoque la décomposition des poils



La chaux hydratée intervient indirectement dans la fabrication des graisses et lubrifiants



La chaux est utilisée dans le processus de raffinage des métaux non ferreux tels que l'or, le cuivre, le zinc...



La chaux hydratée intervient indirectement dans la fabrication des produits à base de latex

Les roches siliceuses



Les grès, les psammites, les poudingues, les schistes gréseux ont été extraits dans de petites carrières sur tout le territoire d'Amay mais principalement sur la rive droite de la Meuse. De nombreuses anciennes maisons ont été construites avec des moellons bruts, rarement équarris.

Les matériaux meubles (graviers, sables, limons et argiles) ont été largement exploités en rive gauche de la Meuse.

Les sables et graviers de Meuse

Durant les années 1950 et 1960, tous les graviers du lit (mineur) de la Meuse ont été dragués lors de la mise au gabarit de la classe Va (bateau Grand Rhénan de 2.000 tonnes, tirant d'eau de 2,50 à 4,50 mètres).



La Gravière d'Amay

'La Gravière d'Amay' est la dernière entreprise qui a commercialisé des ressources minérales de la commune, celles qui étaient enfouies sous la Campagne d'Amay. Je vais tenter de résumer les principales étapes administratives qui ont permis d'accorder le permis d'exploiter. Les différentes instances compétentes sont nombreuses en Wallonie.

Le terrain appartenait à 'la Société d'Industrialisation de la Province, SPI'. Il était, au 'Plan de Secteur' en zone 'Industrielle' et une moitié du site était occupée par les militaires et affectée à l'entraînement.

Il fallait donc, pour rendre le terrain apte à recevoir une exploitation des sables et des graviers,

- d'une part, obtenir une modification du 'Plan de Secteur' en zone d'extraction avec réaménagement du site en zone de loisirs,
- d'autre part, établir un accord avec les militaires pour leur réserver une zone équivalente d'exercices, d'autres accords devaient être trouvés notamment avec 'Les Voies Hydrauliques' pour modifier le chemin de halage mais aussi avec la SWDE pour préserver la qualité de l'eau des deux captages de Flône.



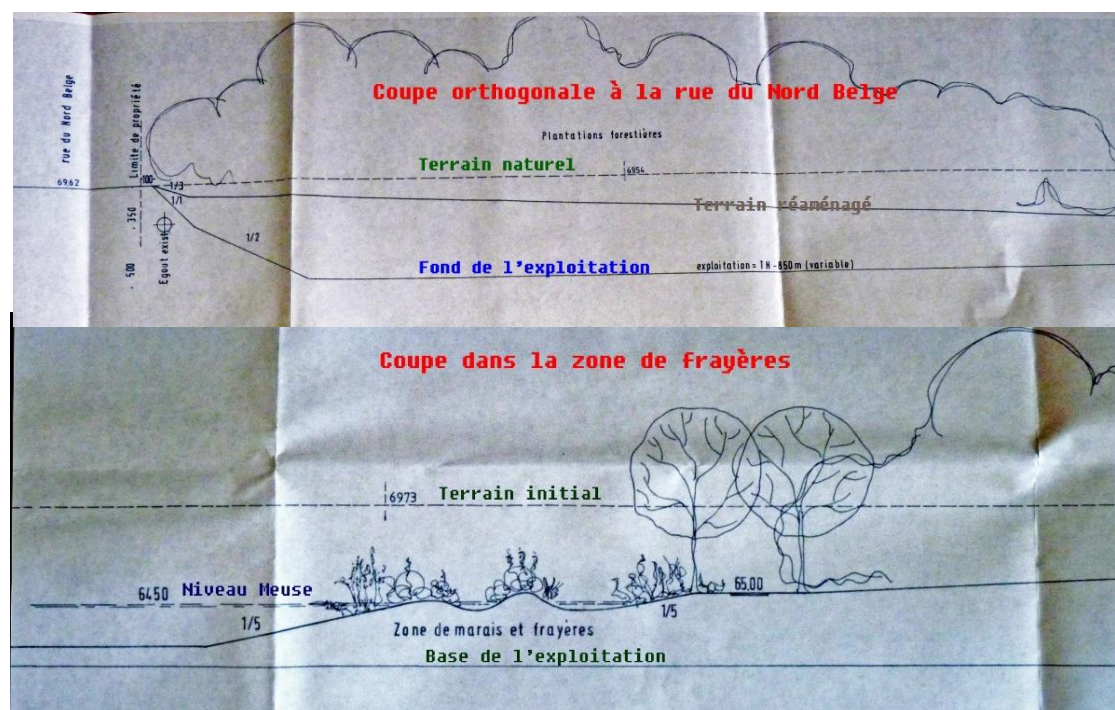
Il était particulièrement nécessaire d'imposer des conditions d'exploitation qui réduisaient les divers inconvénients environnementaux à des niveaux acceptables.

Il était aussi indispensable que l'acte de vente du terrain de la 'SPI' à la 'S. A. La Gravière d'Amay' impose qu'en fin d'exploitation, le terrain soit transmis à 'La Commune'. L'acte de vente du terrain de la 'SPI' à 'La Gravière d'Amay' fut signé le 4 mai 1993. La 'S. A. La Gravière d'Amay' regroupait 4 sociétés : Dragatra de Maseik Be 247.534 m², Grindex de Maasdijk NL 99.015 m², Van Hasselt de Laak NL 61.884 m² et Grint d'Arnhem NL 61.884 m². La superficie totale est 47,3 ha, le prix payé était de 185.423.660 Bf (€ 4.596.532) ; la superficie exploitable est de ~44 ha par le fait que les installations fixes couvrent ~3 ha. L'objet est l'exploitation d'une gravière. Il est spécifié que les modalités de remise en état des terrains devront être conformes aux dispositions du permis d'exploiter. Une convention entre la SPI et la 'Défense Nationale' est signée; elle stipule qu'une surface de 21,5 ha d'un seul tenant sera laissée à la disposition de l'Armée jusqu'en 2011.

Le 24 novembre 1993, 'La SA Gravière d'Amay' établit son siège social à Amay. Son capital est de 1.400.000 Bef (€ 34.705) soit 1.400 actions au porteur d'un montant de 1.000 Bef (€ 24,79).

L'objet de la vente est : l'exploitation d'une gravière et la réalisation d'un projet de loisirs ou industriel ou agricole à Amay et en d'autres localités en Belgique. Le début des travaux doit avoir lieu endéans les 2 ans.

La demande d'exploitation introduite à la Commune définit la nature et l'objet de la demande: l'exploitation des alluvions graveleuses et sableuses de la plaine alluviale de la Meuse et le réaménagement du site en zone de loisirs et de sport à l'aide des stériles et terres de découverte.



Le plan annexé à la demande montrait un lac de 19 ha, quatre terrains de football ne formant pas un ensemble et un monticule circulaire d'observation. Les coupes reprises ci-dessus présentaient de longues pentes douces susceptibles d'être inondées en cas de crues de la Meuse.

La Campagne d'Amay était formée d'une couche superficielle de remblais et de limons fluviatiles épaisse de 1 à 5 m suivant les endroits, en moyenne de ~3,4 m et d'une couche de graviers et de sables de Meuse variant de 5 à 10 m d'épaisseur, en moyenne de ~6,55 m, cette couche reposait sur le rocher schisteux silurien.

Si l'on voulait éviter l'inondation quasi complète du site compte tenu que les crues peuvent atteindre la cote +69 (voire plus suivant l'état du barrage d'Yvoz) deux solutions existaient: soit agrandir le lac (donc réduire la surface des lieux de développement de la nature, de loisirs et de sport) d'au moins 4 ha, soit amener des remblais inertes en quantité estimée à 700.000 m³. Un des avantages était l'apport au budget communal, donc au budget de chaque habitant, par la perception de la redevance exigée pour chaque tonne déposée (~0.50 €/t) soit au total 350.000 €.

L'excitation des Amaytois a créé une mini révolution sur base de slogans porteurs (cf. page suivante).

Finalement la Région n'a pas retenu la création d'une décharge de classe III à Amay.

Le projet de réaménagement a été adapté, le lac a été agrandi à ~23ha, les terrains de football ont été regroupés près de la rue du Nord belge (sans doute, des idées de stade étaient-elles déjà sous-jacentes !), le monticule d'observation réduit à une petite île.

Le site est actuellement très agréable à visiter, si ce n'est le fruit de certaines incivilités. Il est habité par de nombreuses espèces d'oiseaux, de rongeurs, ... Les castors semblent ne pas encore avoir compris que le lac n'est pas une rivière et que donc les barrages sont inefficaces. (cf. le site amay.be/loisirs).



S'INQUIÊTER ?

AMAY PLAYA DREAM
MELLERY, LE RETOUR
LE TEMPS DES MUTANTS
ÇA VA ARRIVER PRÈS DE CHEZ NOUS
LE SECRET DE NIMBY
AMAYCALYPSE NOW

Nous devons au moins **ÊTRE**
INFORMÉS !

le MARDI 16 JUIN 1998 à 19 H 30

avec la participation de Dominique STRFEL, ancien directeur de la SPAQuE

Chapitre 7 – page 11



Une vue du site avant aménagement comprenant un terrain de football et un terrain squatté par un club de « petites aviations » et le même terrain lors d'une phase d'exploitation.



Comparaison entre le projet initial et la situation actuelle

Sables du versant et du plateau

Sables de fonderie

A Al Bâche, il existait des carrières de sable blanc utilisable en fonderie notamment dans la propriété de la ferme du Sart, lieu choisi par une famille de blaireaux pour établir son terrier.



Sables à maçonner

Les vestiges de nombreuses exploitations de sables jaunes existent, notamment :

- dans la vallée du ruisseau de Wahairon en haut du Pré Quitis,
- à Al Bâche,
- au Thier de l'Usine,
- dans la vallée du Roua,
- au Thier Philippart, sans doute la dernière exploitée après la seconde guerre,
- au Chêneux.

Limons

Les limons qui sont composés d'argile (plaquettes inférieures à 2 micromètres¹) et de silts (sables fins inférieurs à 64 micromètres) sont les constituants privilégiés des briques, des tuiles, des poteries, des tuyaux de grès, ...

Les **briquetiers** d'Amay étaient très réputés. C'est, sans doute, le métier ancien le mieux connu et le plus développé dans divers médias. De nombreuses cartes postales ont été imprimées. Parmi les diverses publications décrivant le travail des briquetiers, je citerai celles de Nestor Torrebore et al et de votre serviteur (voir références page 20 du chapitre 1).



La vie des briquetiers était certes difficile, il suffit de lire la publication de Nestor Torrebore et al.

Mais dans le monde tout est relatif.

Aux Etats-Unis d'Amérique l'esclavage a été effectivement aboli en 1865. Avant cette date historique, les briquetiers américains pouvaient être achetés sur la place publique et étaient totalement soumis au bon vouloir des acheteurs.

¹ Un micromètre = un millième de mm. Une feuille d'aluminium utilisée en cuisine a environ 20 micromètres d'épaisseur soit 10 fois plus que la longueur d'une plaquette d'argile.

SLAVES!

LONG CREDIT SALE

OF

PLANTATION HANDS

FROM ALABAMA, WITHOUT RESERVE.

BY N. VIGNIE, AUCTIONEER,
Office:---No. 8 Banks' Arcade Passage, and corner of Conti street and Exchange Alley.

THURSDAY, MARCH 25, 1858,

AT 12 O'CLOCK, M.

Will be sold in the Rotunda of the
ST. LOUIS HOTEL,

Esclaves !

Vente à crédit à long terme

Jeudi 28 mars 1858 ... seront vendus dans la rotonde de l'Hôtel St Louis (Saint Louis, Missouri)

Le prix moyen à payer pour acheter un esclave était, en 1865, d'environ 300 \$.

LIST OF ACCLIMATED SLAVES.

No. 9. **DAN**, Black, aged about 23 years, a good Cooper, acclimated.
 No. 10. **LEWIS**, aged about 35 years, general laborer, and accustomed to work in a brick yard.
 No. 11. **FIRMAN**, aged about 40 years, general laborer, and accustomed to work in a brick yard.
 No. 12. **MARY**, Griff, aged about 27 years, a good house servant and child's nurse, and No. 1 washer, and ironer, having absented herself once from her former owner.
 No. 13. **JIM**, Black, aged about 26, a general laborer, and good subject.

 All the above Slaves are fully guaranteed against the vices and diseases prescribed by law, except the defects made known.

Terms---9 months for approved city acceptances, bearing 6 per ct. interest

Liste des esclaves acclimatés (adaptés)

N° 9 DAN, Noir, âgé d'environ 23 ans, un bon tonnelier, adapté.

N° 10 Lewis, âgé d'environ 35 ans, travailleur à tout faire, et **habitué de travailler dans une briqueterie.**

N° 11 Firman, âgé d'environ 40 ans, travailleur à tout faire, et **habitué de travailler dans une briqueterie.**

N° 12 Mary, Griff, âgée d'environ 27 ans, une bonne servante de maison et gardienne d'enfants, et lessiveuse, et repasseuse, s'est absentée une fois de chez son propriétaire précédent.

N° 13 Jim, noir, âgé d'environ 26 ans, travailleur à tout faire et bon sujet.

Tous les esclaves nommés ci-avant sont totalement garantis contre les vices et maladies définies par la loi, exception des défauts signalés

Mais il y avait aussi des **tuiliers** et des **potiers**.

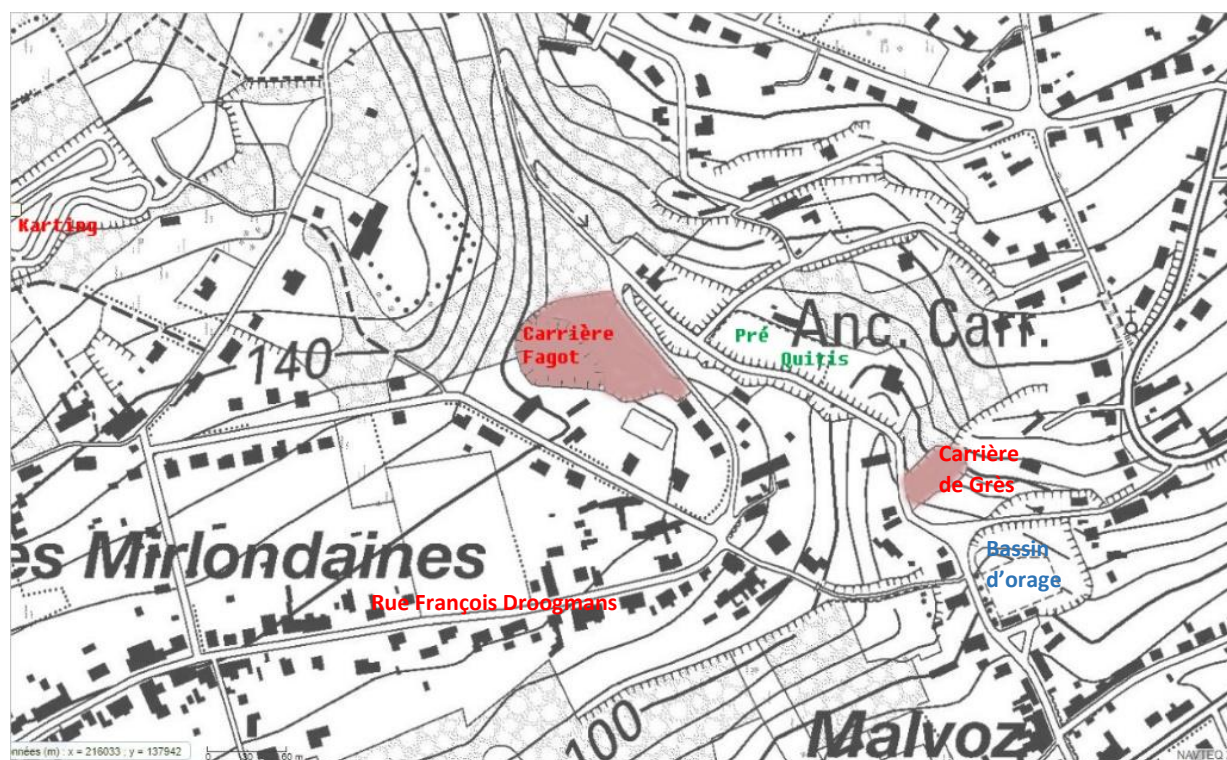
La poterie Nulens semble être la dernière. La terre à poterie est un limon; quand la proportion argile/sable fin n'est pas optimum, elle s'obtient par mélange d'argile et de sable agissant comme dégraissant et stabilisant². L'argile de la poterie Nulens provenait en partie de la carrière Fagot et en partie de Bois-de-Breux ; le sable venait d'Amay

Argiles

L'argilière principale d'Amay était la carrière Fagot, au pied de la rue François Droogmans dans la vallée du ruisseau de Wahairon, endroit où furent découverts des ossements de rhinocéros laineux.

Gilbert Dony me racontait, en me faisant visiter la carrière en compagnie du propriétaire actuel M. Vanlangeveld, avoir travaillé dans cette carrière pendant la seconde guerre mondiale. Il descendait par des échelles dans un puits à une vingtaine de mètres de profondeur. Là, il découpait des blocs parallélépipédiques pesant une soixantaine de kilogrammes puis il les remontait sur l'épaule. Il les chargeait sur un tombereau qui conduisait les blocs à l'usine à zinc de la Vieille Montagne à Flône. L'argile servait à mouler des creusets.

Localisation de la carrière Fagot, rue François Droogmans en face du Pré Quitis

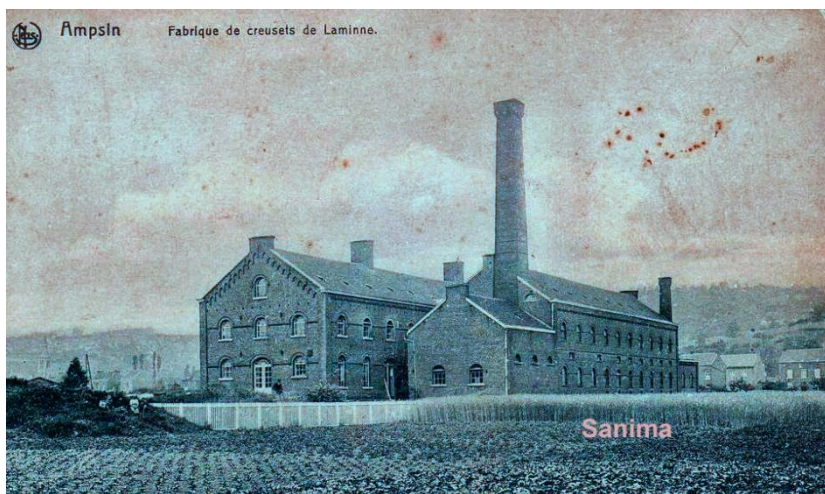


² Pour éviter les fissures lors du séchage et de la cuisson.

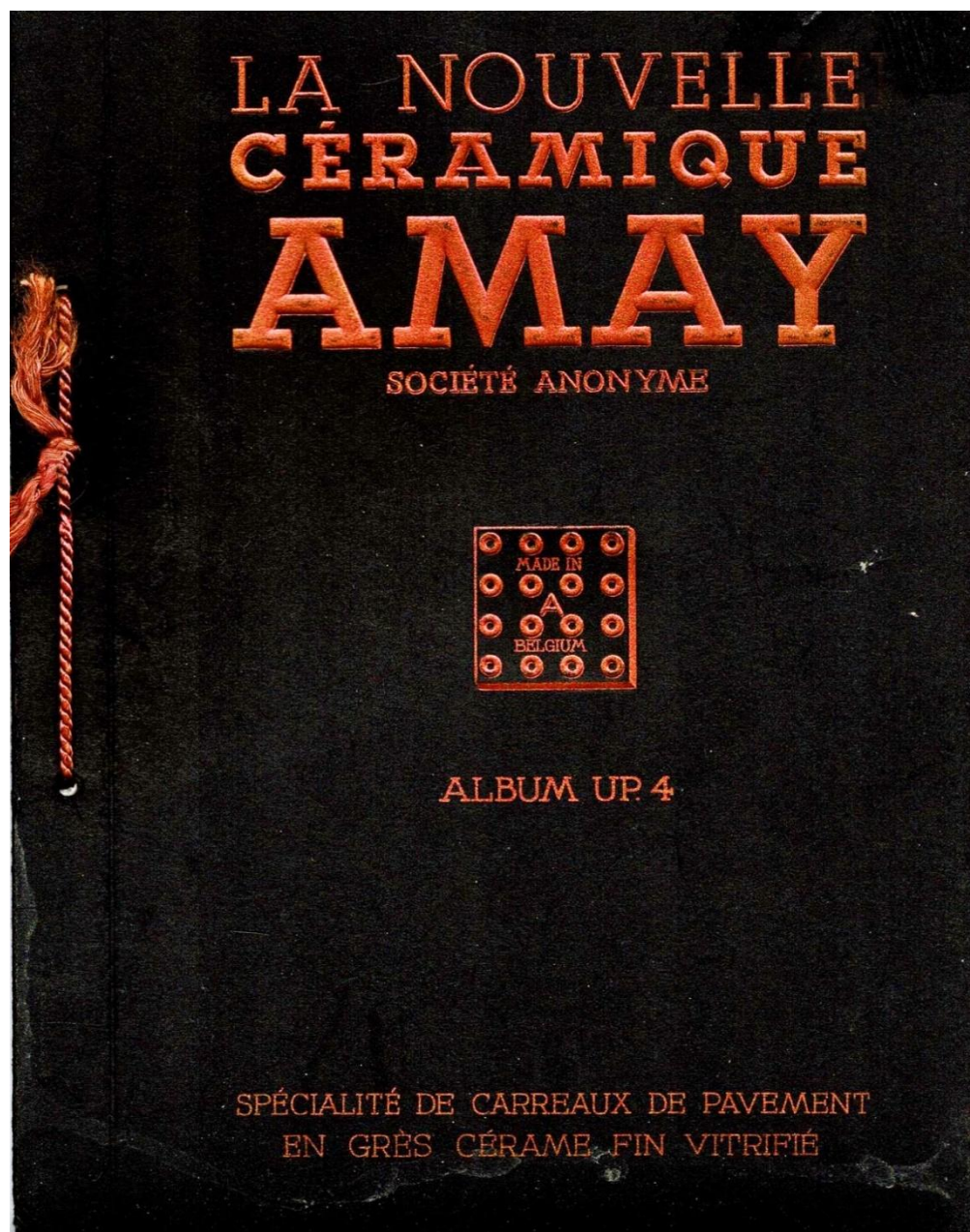


Fond de la carrière Fagot

Le creux de la carrière est actuellement complètement réinvesti par la végétation.



La fabrique à creusets d'argile des établissements de Laminne est actuellement occupée par la firme Sanima rue Campagne à Ampsin



Une **fabrique importante de carreaux en grès cérame** était installée à Amay.

Les informations qui suivent proviennent de la monographie écrite par Georgette Rorive dans le cadre de son travail de fin d'études d'institutrice dans les années 1950. Je lui suis gré ainsi qu'à son mari Marcel Rocour qui m'a fourni une série de documents personnels concernant la « Céramique ».

La Nouvelle Céramique a été fondée au début du 20^{ème} siècle.

C'est M. Petit, riche Amaytois, qui voulut faire fructifier son avoir en investissant dans une fabrique de matériaux de construction en céramique.

En 1950, la « Nouvelle Céramique d'Amay » employait 300 personnes, des ouvriers (en majorité des ouvrières d'ailleurs).

La direction de l'usine était composée

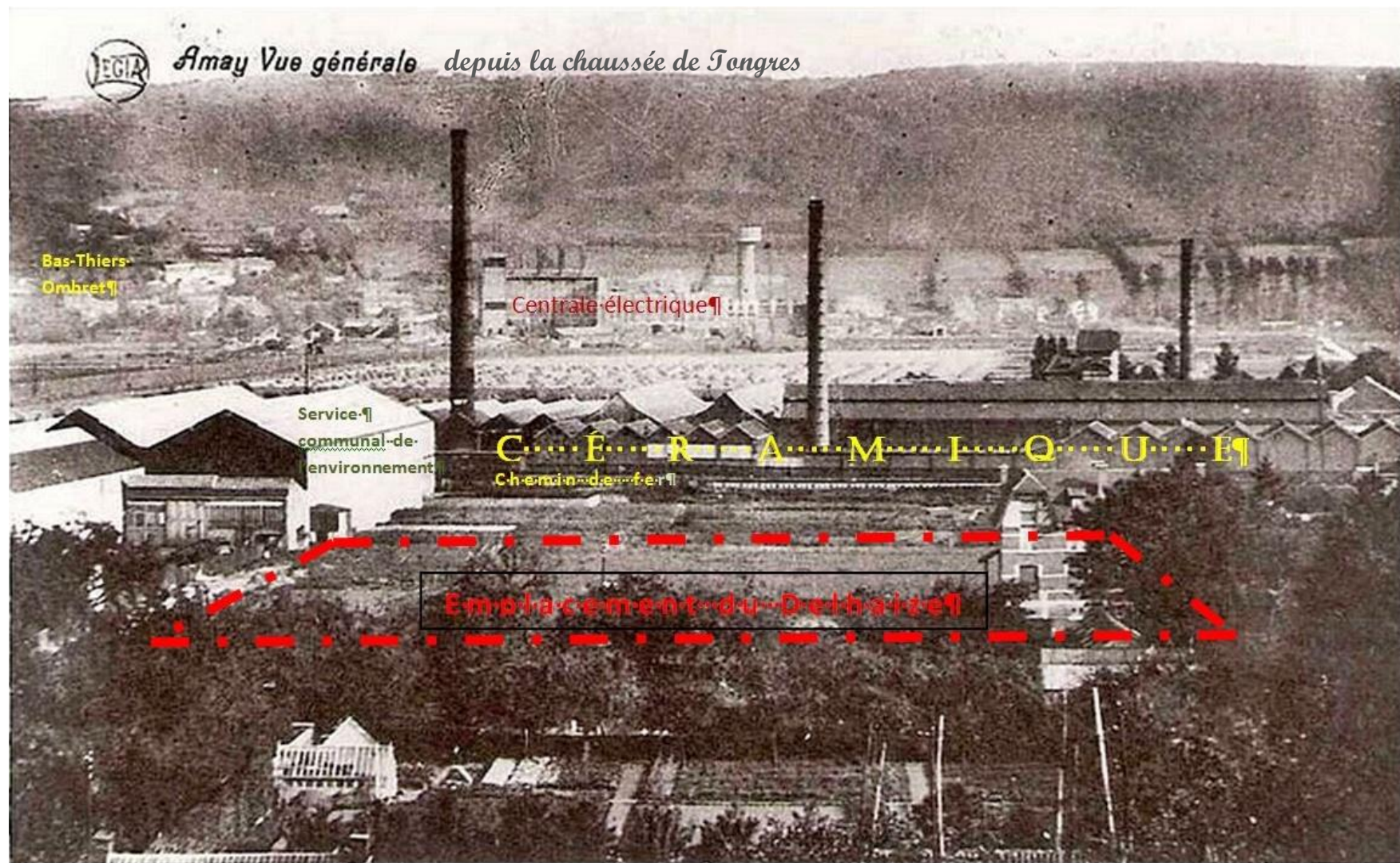
- d'un directeur technique : M. Bastin,
- d'un directeur commercial : M. Schelback,
- et d'une assistante sociale qui disposait d'un local-infirmerie où elle

donnait les premiers soins. Elle était aussi chargée de l'embauche, elle connaissait ainsi le personnel engagé dès les premiers jours

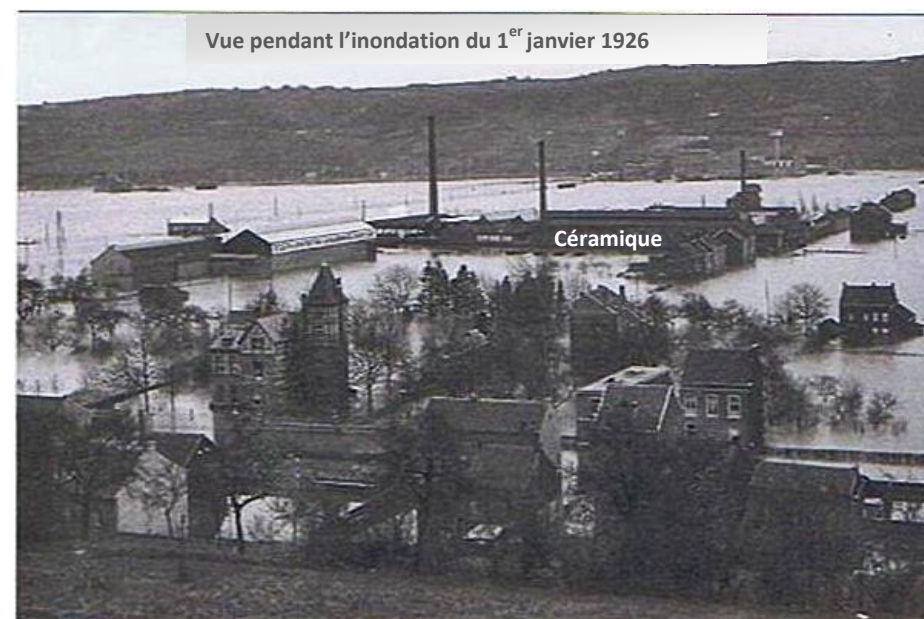
La production principale était des carreaux de grès cérame. Ils sont composés d'argile plastique et de sable fin, éventuellement aussi d'autres matériaux en faibles proportions pour modifier les propriétés. Ces additifs sont principalement

- du feldspath qui est un silicate double d'alumine, semblable aux argiles, mais plus complexe et varié, ce matériau a été métamorphisé³ et est en conséquence plus dur. Il agit comme fondant et conduit, à haute température, à la vitrification, souvent limitée à la surface (comme pour les tuyaux en grès),
- du kaolin (argile à pipe) une des argiles les moins sensibles à l'eau (une des moins grasses) de couleur blanche ou blanc cassé.

³ Transformé sous l'action de la pression, de la température ou sous l'apport de substances nouvelles au cours des temps géologiques



Emplacement de la Céramique, rue dénommée actuellement du Nord Belge et rue de la Centrale



Un grès cérame s'obtient à partir d'une pâte moulée puis pressée ou façonnée et ensuite portée à haute température (quelque 1.200 °C). A ces températures, la pâte durcit et devient quasi imperméable, si la température est un peu plus élevée la surface se vitrifie quand elle est enduite de feldspath.

Un verre n'est pas obtenu à partir de matériaux façonnés mais de matériaux bruts siliceux mélangés à des fondants et portés à plus haute température. Les matériaux se liquéfient, s'écoulent et sont coulés en feuilles ou en blocs.

Le composant principal du grès cérame est l'argile qui doit être plastique quand elle est mélangée à l'eau. Il existe plusieurs variétés d'argile de plasticité différente depuis la montmorillonite (argile verte des masques astringents) au kaolin, très peu sensible à l'eau (argile blanche des pipes de foire).

Il faut donc ajouter des matières à l'argile extraite de la carrière pour la rendre apte à être extrudée et ensuite moulée. Si l'argile est trop plastique (grasse) il faut adjoindre par exemple du sable fin ou de la chamotte, silicate de composition assez semblable à l'argile mais fibreux telle que la vermiculite ou l'asbeste⁴). Si l'argile est trop maigre, il faut ajouter des fondants (par exemple des sables feldspathiques, résidus de la décomposition des granites (ne pas confondre avec le petit granit, dénomination locale argotique d'un calcaire, carbonate de calcium).

Les grès cérame sont de teintes différentes en fonction des composants, de blanc cassé à gris ou brun.

Lors de l'élévation de la température de l'argile,

- lorsque celle-ci atteint 100 °C, l'eau entre les grains d'argile (plaquettes micrométriques) est évaporée,
- vers 400 °C, l'eau entre les feuillets nanométriques qui composent les plaquettes commence à s'éliminer, le mélange perd progressivement sa plasticité,
- vers 700 °C, le matériau est devenu un solide,
- vers 1.200 °C, l'eau de composition (d'hydratation des cristaux) s'élimine. Les silicates, à l'origine hydratés, deviennent anhydre (ne contiennent plus d'eau) et s'agglomèrent en un solide qui est insensible à l'eau (tout comme une brique crue, dite adobe, devient une brique cuite qui ne s'érode plus lorsqu'elle est mouillée),
- vers 1.500 °C, le solide fond et le matériau est liquéfié, il peut être coulé dans des moules.

Les **composants de pâtes pour carreaux en grès cérame** varient assez peu. Ils sont généralement dans les fourchettes suivantes :

- silice 68 à 75 % ; la silice est l'une des composante des sables courants mis aussi des argiles qui sont des empilements de feuillets nanométriques de silice et d'hydroxyde d'aluminium,
- alumine 20 à 25 %, ce sont les feuillets d'hydroxyde d'aluminium cité ci-avant,
- alcalis 3 à 5 %, alcali nom donné aux hydroxydes de métaux alcalins (potassium, sodium, ..); ils sont inclus dans les plaquettes des argiles,
- divers 1,5 à 2 %

⁴ La vermiculite dont les fibres se dissocient par la chaleur est alors aussi utilisée comme isolant tandis que les fibres d'asbeste, actuellement bannies, servaient d'armatures à un mortier pour fabriquer des plaques (notamment par la société Eternit).

Le **processus de fabrication des carreaux** peut se résumer comme suit :

➤ préparation des pâtes

- broyage et épuration des matières premières asséchées,
- humidification et malaxage pour transformer la matière poudreuse en pâte homogène extrudable.

➤ façonnage des carreaux

- pressage, dans un moule métallique, de la pâte granulée après dessiccation partielle ; le pressage se fait au moyen d'une presse hydraulique ; à chaque presse, une équipe composée de
 - un ouvrier presseur responsable de la conduite des opérations,
 - une flammeuse chargée du placement de la couche de finition,
 - une chariotteuse préposée à la manœuvre du bloc de pressage,
 - deux ébarbeuses chargées du débouillage des carreaux,
 - deux encastreuses pour la mise des carreaux en cazette (récipients réfractaires qui contiennent les carreaux lors de la cuisson).

Deux types de décoration étaient proposés, les carreaux **engobés** et les carreaux **flammés**.

Les carreaux **engobés** présentaient des motifs dessinés pouvant contenir jusqu'à 5 ou 6 tons différents. Les diverses teintes étaient obtenues à partir de barbotines (pâtes très liquides) formées de différentes terres auxquelles on ajoutait des pigments variés (quasi toujours des oxydes). L'empreinte du dessin était obtenue par pressages successifs de formes métalliques (cf. page suivante), chacune d'elles correspondait à une teinte. Après chaque empreinte, la barbotine concordante était étalée puis raclée jusqu'à ce qu'il n'en reste que dans l'empreinte. Le carreau était à nouveau pressé pour bien solidariser l'ensemble.

Les carreaux **flammés** étaient réalisés beaucoup plus simplement donc moins chers. Une barbotine épaisse composée de plusieurs argiles de tons différents, très peu mélangées, était étalée puis pressée. Les dernières années de production à Amay, seuls les carreaux flammés étaient produits.

➤ cuisson

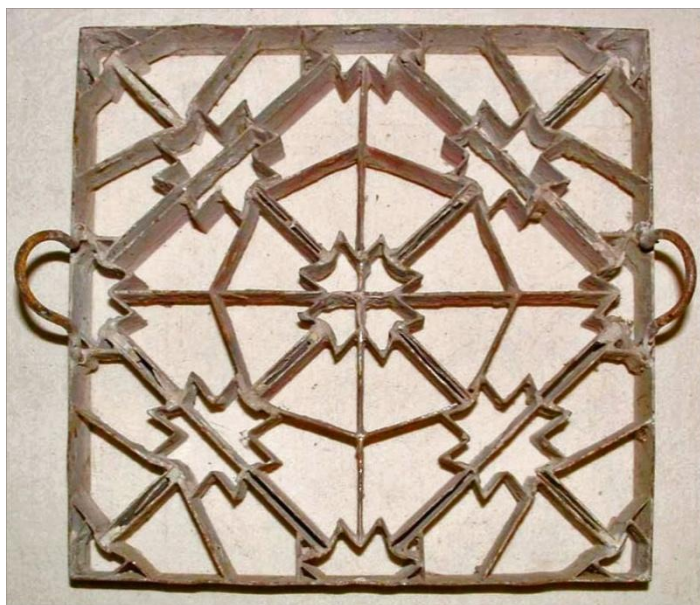
Elle avait lieu dans des fours généralement alimentés au charbon, pour certains au gaz ou dans des fours électriques. Les fours pouvaient contenir de 60.000 à 70.000 carreaux.

Une équipe d'enfournement - défournement était composée

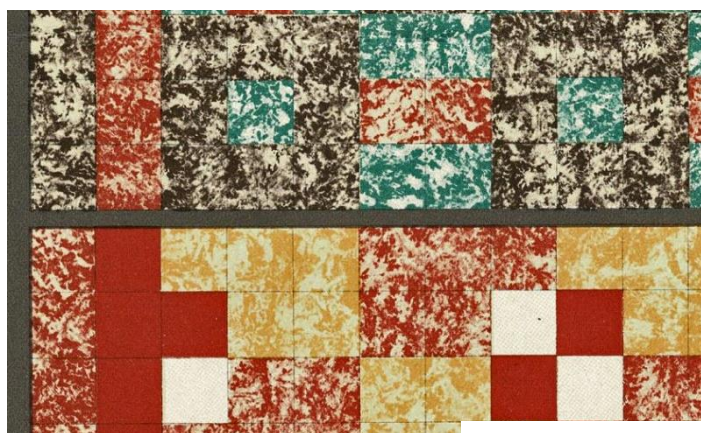
- de *manœuvres* qui transportent les cazettes,
- d'*empileurs* qui rangeaient ou retiraient les cazettes dans le four.
- de *colombineuses* qui façonnaient les colombins (cylindres d'argile réfractaire) servant à lutter les cazettes avant enfournement.

➤ tri

- Certains carreaux présentaient des défauts plus ou moins importants après cuisson, ils étaient rassemblés en 6 choix.
- Puis chaque choix était classé par nuance par des *nuanceuses*.
- Ensuite les *calibreurs* classaient les carreaux par dimensions car la cuisson produisait un retrait qui n'était pas strictement uniforme.
- Et finalement, les carreaux étaient bottelés par piles de 20 pièces par des *botteleurs*.



Moule métallique pour réaliser l’empreinte pour un ton donné.



Carreaux flammés



Carreaux engobés



LA NOUVELLE CÉRAMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : AMAY

REGISTRE DU COMMERCE : HUY N° 134

Constituée par acte passé devant M^e Georges BIAR, Notaire à Liège
le 28 décembre 1907
et publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 15 janvier 1908 sous le N° 291.

Les statuts ont été modifiés par actes :

du 16 novembre 1908, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 4 décembre 1908, sous le n° 6629; du 28 juin 1909, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 12 juillet 1909, sous le n° 4380; du 15 août 1909, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 22 août 1909, sous le n° 5021; du 29 décembre 1909, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 20 janvier 1910, sous le n° 353; du 10 février 1913, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 27 février 1913, sous le n° 1142; du 14 novembre 1913, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* », du 28 novembre 1913, sous le n° 8247; du 24 octobre 1917, publié aux annexes du « *Bulletin officiel des lois et arrêtés pour le territoire belge occupé* du 3 avril 1918, sous le n° 629; du 30 mai 1924, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 9, 10, 11 juin 1924, sous le n° 7569; du 16 novembre 1926, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 24 novembre 1926, sous le n° 12553; du 30 avril 1936, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 17 mai 1936, sous le n° 8049; du 4 juin 1938, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 22 juin 1938, sous le n° 10180; du 30 avril 1942, publié aux annexes du « *Moniteur Belge* » du 9 mai 1942, sous le n° 6564.

CAPITAL SOCIAL : 4,690,000 FRANCS

représenté par 46.200 parts sociales.

PART SOCIALE AU PORTEUR

N° 18301

Un Administrateur

Un Administrateur

LA NOUVELLE CÉRAMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : AMAY

REGISTRE DU COMMERCE : HUY N° 134

EXTRAIT DES STATUTS

Constitution, dénomination, siège, objet, durée.

ARTICLE 1. — Il est constitué, par les présentes, entre les comparants, une société anonyme sous la dénomination « LA NOUVELLE CÉRAMIQUE ».

ARTICLE 2. — Le siège social est établi à Amay, mais il peut être transféré ailleurs par décision du Conseil d'Administration. Des succursales, dépôts, comptoirs et agences peuvent être établis par décision du Conseil d'Administration, tant en Belgique qu'à l'étranger.

ARTICLE 3. — La société a pour objet la fabrication et la vente de carreaux et mosaïques, grès vernissés ou non, faïences, produits émaillés et réfractaires et tous autres produits similaires et, en général, tout ce qui touche même accessoirement aux objets énumérés ci-dessus. L'extraction, l'achat ou la vente de terres, sables et grès. L'achat, la vente ou l'exploitation de tous brevets relatifs à la fabrication des produits céramiques. L'acquisition, la location et la vente de tous biens mobiliers et immobiliers utiles à son objet; l'achat, la construction et la vente de toutes usines se rapportant à son objet. Toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant, d'une manière quelconque, à ce qui précède ou pouvant faciliter le développement des affaires sociales et, dans ce but, faire partie de syndicats ou associations quelconques. La société peut se fusionner avec d'autres sociétés, faire apport de ses usines ou propriétés en tout ou en partie ou recevoir l'apport d'autres biens et usines, moyennant paiement en actions, en obligations, en espèces ou autrement.

ARTICLE 4. — La société constituée le vingt-huit décembre mil neuf cent sept pour un terme de trente ans, prenant cours le premier janvier mil neuf cent huit, a été prorogée pour un nouveau terme de trente ans par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du trente avril mil neuf cent trente six.

Capital social

ARTICLE 5. — Le capital social est fixé à la somme de quatre millions six cent nonante mille francs, représentés par 46.200 parts sociales sans désignation de valeur.

Administration

ARTICLE 15. — La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois mem-

bres au moins et de dix au plus. Le nombre effectif des administrateurs est fixé dans ces limites par l'assemblée générale.

Commissaires

ARTICLE 30. — La surveillance de la société est confiée à des Commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui déterminent leur nombre, la durée de leurs fonctions, et fixe leurs émoluments. Ils resteront jusqu'à nouvelles décisions de l'assemblée générale, tels que prévus à l'art. 50.

Assemblée générale

ARTICLE 37. — L'assemblée générale ordinaire se réunit de plein droit chaque année, soit au siège social, soit à Liège, suivant les avis de convocations, le premier jeudi d'avril, à 14 heures.

ARTICLE 38. — L'assemblée générale se compose des propriétaires de parts sociales.

Répartition

ARTICLE 50. — L'excédent favorable du bilan, déduction faite de toutes les charges sociales, ainsi que des sommes que l'assemblée générale décidera d'affecter à la constitution d'un fonds spécial d'amortissement ou de provision, constitue le bénéfice réparti.

Il est prélevé annuellement sur ce bénéfice :

1° 5 % pour la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital.

2° La somme nécessaire pour payer aux parts sociales un premier dividende de 6 francs net d'impôts.

3° 8,75 % pour le conseil d'administration et 1,25 p. c. pour le collège des commissaires, sous réserve, en ce qui concerne ces derniers, d'approbation annuelle par l'assemblée générale, celle-ci restant maîtresse de déterminer différemment la rémunération de l'un ou l'autre des commissaires.

L'assemblée générale peut également attribuer aux administrateurs un traitement fixe, dont le montant sera prélevé sur les frais généraux.

4° Le solde servira à payer aux parts sociales un deuxième dividende, à moins que l'assemblée ne décide d'affecter ce solde en tout ou en partie à une réserve spéciale.

S.A. La Nouvelle Céramique à Amay.

Acte de constitution: Moniteur du 15/1/1908 no 291

Modifications:

"	du 4/12/1908	no 6629
"	du 12-7-1909	no 4380
	22-8-1909	5021
	20-1-1910	353
	27-2-1913	1142
	28-11-1903	8247
	3-4-1918	629
	9-6-24	7569
	22-11-26	12552/54
	17-5-36	8049
	22-6-38	10180
	9-5-42	6564
	12-6-47	11921
	6-8-47	1580
	26 mai 1951	11335
	29-4-55	9344.

Situation actuelle: l'exercice 1959 plus favorable que 1958.
Bons débuts pour 1960, commandes pour l'exportation.
La société n'est pas en liquidation.

Composition du Conseil d'Administration:

- Petit Fernand, industriel, 22 A Square de Meeus à Bruxelles.
(intéressé également dans S.A. Constructions Mécaniques d'Ampsin et d'autres affaires)
- René Comte de Liedekerke, château de et à Duras par St Trond.
- Chevalier Jacques Demeure, ingénieur, Chapelle-St-Lambert.
- René Baron de Potesta Château de Hermalle-sous-Huy
- Bastin Félix Voie Verte Amay.

Directeur commercial.
Monsieur Rodens à Amay.

Origine et nature des matières premières utilisées.
Principalement: terre plastique
Pays de provenance: France, Allemagne, Belgique.

Renseignements s/installations.
Superficie bâtie et non bâtie: 9 hectares 62 ares.

Usine située le long de la ligne de chemin de fer Namur-Liège et à proximité de la Meuse.
3 fours continus
complexe de granulation des matières, pressage et séchage.
hangars
division d'étirage de produits en pâte et émaillage de ces produits.
salle d'exposition des produits fabriqués.
bureaux, réfectoires etc...

S G N R.

**LA NOUVELLE
CERAMIQUE
AMAY**

SOCIÉTÉ ANONYME

Adr. Télégr.: CERAMIQUE-AMAY
TELEPH.: HUY 312.35 et 312.36
C. CH. POSTAUX BRUX.: N° 3572
Registre du Com. de Huy: N° 134

S.A. PISES SPECIAUX ET MONO-BLOCS

PLASTIQUE
320, rue du Moulin

BRESSOUX

AMAY, le 14 Décembre 1962.
(Belgique)

Référence: Opté IL
62/473

A L'ATTENTION DE MONSIEUR ROCOUR

Messieurs,

Faisant suite à votre demande, nous avons l'honneur de vous informer que nous vous faisons parvenir, sous pli séparé, le plan des terrains situés entre notre usine et la Meuse à Amay.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

S. A. LA NOUVELLE CERAMIQUE
Le Comptable Un Administrateur
Althouze *a.*

RECUE
17 DEC 1962
REFOUOULE